

Affaires courantes

BAIL NOUVEAU

Bourque, Pierre & Fils Ltée	Louis St. Laurent 555 Blvd. de la Carrière Hull, Québec	40 796,53	91-08-01 — 16-07-31 25 années	8 356 577,49 \$ (Net)
-----------------------------	---	-----------	----------------------------------	-----------------------

BAIL PRÉCÉDENT

Les Entreprises Duroc Inc.	Place Vincent Massey 352 Blvd. St-Joseph Hull, Québec	28 504,53	73-07-01 — 88-06-30 15 années + 1 x 5 années	1 093 493,00 \$
----------------------------	---	-----------	--	-----------------

BAIL NOUVEAU

Les Entreprises Duroc Inc.	Place Vincent Massey 352 Blvd. St-Joseph Hull, Québec	28 506,00	86-08-01 — 11-07-31 25 années	3 145 069,00 \$
----------------------------	---	-----------	----------------------------------	-----------------

Question n° 122—M. Harvard:

Lors de la dernière grève des postiers, l'envoi de formules de remise supplémentaires pour les déclarations des sociétés et les déductions des employés a-t-il entraîné des coûts additionnels et, dans l'affirmative, à combien s'élevaient-ils?

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national):

Lors de la dernière grève des postiers, Revenu Canada, Impôt a fourni 950 000 formules de versement supplémentaires pour les déductions à la source, ainsi que 150 000 formules de versements pour acomptes provisionnels supplémentaires aux corporations permettant d'assurer le paiement des déductions à la source et des impôts corporatifs en temps opportun, via les institutions financières.

Coûts engagés:

—Imprimerie 65 839,58 \$

—Affranchissement 220 782,30 \$ (courrier 3^{ième} classe)

—Coût total 286 621,88 \$

Question n° 142—M. Caccia:

Est-ce que la proposition de reconnaître les droits à la propriété dans la Constitution a) a fait l'objet d'une évaluation quant à ses répercussions environnementales, et b) fera-t-elle l'objet d'une déclaration publique, comme l'exige la politique relative à la réforme du processus d'évaluation environnementale annoncée par le ministre de l'Environnement en juin 1990?

Le très hon. Joe Clark (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre responsable des Affaires constitutionnelles): C'est dans le document /Bâtir ensemble l'avenir du Canada/, déposé à la Cham-

bre des communes le 24 septembre 1991, qu'il est proposé de reconnaître dans la Constitution les droits individuels en matière de propriété. Ce document a ensuite été transmis à un comité spécial du Sénat et des Communes chargé de solliciter les opinions des Canadiens en la matière et de formuler des recommandations à l'intention du Parlement. Les travaux du Comité donneront aux Canadiens l'occasion de faire connaître les préoccupations de toutes sortes qu'ils peuvent avoir relativement à la question, aideront le Parlement dans ses délibérations sur les propositions constitutionnelles et contribueront au processus global de réforme de la Constitution, auquel participent également les assemblées législatives des provinces. Il est par conséquent prématuré d'envisager dans l'immédiat une évaluation des incidences environnementales.

Question n° 155—M. Caccia:

Quels politiques, initiatives ou programmes, avec le nombre d'années-personnes et le montant d'argent dans chaque cas, ont été lancés en réponse aux recommandations du document *Politique fédérale relative aux eaux: Un rapport provisoire*, à savoir a) dans la Partie I, les recommandations 1.1.2, 1.1.4, 2.1.2, 2.1.5, 2.1.6, 3.1.1, 3.1.3, 3.1.4, 4.1.1, 4.1.3, 4.1.5 et 5.1.2, b) dans la Partie II, les recommandations 2.1, 2.2, 3.3, 4.1, 4.5, 5.1, 5.3, 5.6, 6.1, 6.2, 7.1, 8.2, 9.2, 10.2, 11.1, 11.3, 12.2, 14.5, 14.6, 14.7, 18.1, 18.2, 18.3 et 22.4?

L'hon. Jean J. Charest (ministre de l'Environnement): Cette information fera partie du second rapport d'étape bi-annuel sur la Politique fédérale relative aux eaux qui sera rendu public par le ministre de l'Environnement en mars 1992.